



L'ASEA 43 recrute pour son Pôle Précarité Insertion
Intervenant Social en Commissariat et en Gendarmerie

Un Travailleur Social (H/F)

En Contrat Durée Déterminée

Durée : 1 an renouvelable

A Temps Plein

Poste à pourvoir en septembre 2026

Référence de l'offre : EMP 2026-18

Date de publication : 06/05/2026

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION :

L'Association Sauvegarde de l'Enfant à l'Adulte de Haute-Loire (ASEA 43), association historique de la Haute-Loire, gère 22 établissements sociaux et médico-sociaux et emploie 420 collaborateurs. L'association est structurée en quatre pôles opérationnels : le Pôle Protection de l'Enfance, le Pôle Précarité Insertion, le Pôle Handicap enfants, le Pôle Handicap Adultes. Elle dispose aussi d'un Pôle Administratif et Financier en support des pôles opérationnels.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT OU DU SERVICE :

L'intervention sociale en commissariat et en gendarmerie s'inscrit pleinement dans les politiques publiques de prévention de la délinquance, de lutte contre la récidive et de prise en charge des violences intrafamiliales, notamment celles faites aux femmes. Elle participe également à l'accompagnement des victimes et des personnes en situation de vulnérabilité.

Conformément à l'article L.121-1-1 du Code de l'action sociale et des familles, ce dispositif relève de l'action sociale. Il se distingue du champ de l'aide aux victimes, avec lequel il agit en complémentarité, afin d'apporter une réponse globale aux situations rencontrées.

Son déploiement s'appuie sur les circulaires interministérielles des 1er août et 21 décembre 2006, qui encadrent l'intégration des intervenants sociaux au sein des services de police et de gendarmerie et constituent aujourd'hui le socle de référence du dispositif.

DESCRIPTION DU POSTE :

Sur le plan éducatif et social

- Accueillir, écouter et orienter les personnes majeures et mineures en situation de difficulté sociale, qu'elles soient victimes, mises en cause ou auteurs, notamment dans des contextes de violences intrafamiliales, fugues, non-présentation d'enfants ou troubles dépressifs.
- Évaluer les situations et les besoins sociaux afin de proposer des réponses adaptées et individualisées.
- Informer et orienter les personnes vers les dispositifs de droit commun, les services sociaux de secteur ou les structures spécialisées.
- Assurer un rôle de relais entre les personnes accompagnées et les partenaires, afin de garantir la continuité et la cohérence du parcours d'accompagnement.
- Travailler en coordination avec les travailleurs sociaux du territoire et s'inscrire dans les réseaux existants (notamment ceux dédiés à la lutte contre les violences au sein du couple), afin de mobiliser les ressources nécessaires et partager les informations utiles dans le respect du cadre déontologique.
- Mettre en œuvre des interventions sociales de proximité, y compris en situation d'urgence : médiation sociale, soutien, accompagnement, information et orientation.
- Favoriser le dialogue et le travail partenarial entre les services de sécurité publique et les acteurs socio-médico-éducatifs, dans une logique de complémentarité des interventions.

Sur le plan institutionnel

- Assurer un reporting régulier de l'activité auprès de l'autorité fonctionnelle.
- Informer sans délai de tout événement ou incident significatif lié à l'accompagnement ou à l'évolution des situations accompagnées.

Sur le plan administratif

- Rendre compte de son activité et de ses interventions auprès de l'autorité hiérarchique.
- Contribuer à l'observatoire national du dispositif en renseignant régulièrement les outils statistiques du Ministère de l'Intérieur.
- Produire un bilan d'activité et participer à l'élaboration du rapport d'activité, comprenant notamment des données relatives aux publics accueillis et aux orientations réalisées, selon les échéances définies.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Environnement :

Accueil physique et téléphonique des personnes, au sein du commissariat de police et des unités de gendarmerie. Des visites à domicile peuvent être réalisées de manière exceptionnelle, sous réserve des conditions de sécurité requises (information préalable des services de sécurité et accord de l'employeur).

Moyens matériels :

Mise à disposition d'un bureau dédié garantissant la confidentialité des échanges, ainsi que des équipements nécessaires à l'exercice des missions (matériel informatique et téléphonique).

- Horaires : du lundi au vendredi – Temps plein
- Rattachement hiérarchique : Chef de service Pôle Précarité Insertion ASEA 43.
- Autorité fonctionnelle : L'ISCG est placé(e) sous l'autorité fonctionnelle du commandant de groupement de gendarmerie départemental (ZGN) et du Directeur Départemental de la Sécurité publique (ZPN).

PARTENARIAT ET INSCRIPTION DANS LE RESEAU :

- Travailler en étroite collaboration avec les services judiciaires, la police et la gendarmerie, sur la base des orientations et des informations recueillies, dans le respect des obligations légales et des règles déontologiques de chacun.
- Développer et entretenir des partenariats avec l'ensemble des acteurs des champs socio-médico-éducatifs du territoire d'intervention.
- Participer aux instances techniques du réseau local, en apportant l'expertise spécifique de l'ISCG lorsque celle-ci constitue une plus-value.
- Assurer une veille continue sur les évolutions des politiques sociales, administratives et juridiques en lien avec l'activité.
- S'inscrire dans une dynamique de formation continue et participer activement au réseau national, notamment celui animé par l'ANISCG.

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES :

- Bonne connaissance des acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance, ainsi que des partenaires sociaux et de leurs champs de compétences.
- Maîtrise des dispositifs de droit commun et du réseau local (associatif, médico-social, institutionnel).
- Sensibilisation aux missions et au fonctionnement des Forces de Sécurité Intérieures (FSI).
- Formations complémentaires en droit, victimologie, criminologie ou médiation constituent un atout.
- Capacité à évaluer les situations sociales et à conduire des entretiens.
- Gestion des situations complexes, de crise ou d'urgence.
- Aptitude au travail en réseau et en partenariat.
- Bonnes capacités rédactionnelles et maîtrise des outils informatiques.
- Capacités d'organisation et de priorisation des actions.
- Excellentes aptitudes relationnelles et sens de l'écoute.
- Rigueur, discrétion et respect de la confidentialité.
- Autonomie et sens des responsabilités.
- Adaptabilité, notamment dans un environnement professionnel atypique.
- Capacité d'analyse et de prise de recul.
- Esprit d'équipe, notamment en lien avec l'ISCG en poste.

PROFIL :

- Titulaire d'un diplôme d'État du travail social (Assistant de Service Social, Éducateur Spécialisé ou Conseiller en Économie Sociale et Familiale).
- Expérience professionnelle de 3 à 5 ans minimum, idéalement dans les domaines de l'insertion, de la protection de l'enfance et des majeurs, ainsi que dans la prévention des violences intrafamiliales et des conduites addictives.
- Maîtrise des outils bureautiques et bonnes capacités de communication, à l'écrit comme à l'oral.
- Titulaire du permis de conduire, avec capacité à se déplacer sur l'ensemble du territoire (véhicule de service mis à disposition).

POSTE BASÉ : 43000 LE PUY EN VELAY.

CONDITIONS DU POSTE :

- Rémunération selon convention collective du 15 mars 1966
- Prestations CSE multiples
- Véhicule de service pour les déplacements professionnels

CANDIDATURE À ADRESSER PAR MAIL À : (CV, lettre de motivation et copies des diplômes)

Monsieur Sylvain BRUNETTI - Directeur du Pôle Précarité Insertion

Mail : recrutement@asea43.org

Avant le : 27/05/2026

Pour les salariés de l'ASEA qui souhaitent postuler à cette offre,
merci d'indiquer dans votre mail que votre candidature est une candidature interne.